

ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE

DÉLÉGATION DE POUVOIRS CONSENTIE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 MARS 2022

DÉCISION D'ACQUISITION D'UNE RESERVE FONCIERE

DEMANDE D'INTERVENTION :	Commune de TOURGEVILLE (Département du Calvados)
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL :	Délibération du Conseil Municipal du 31 mars 2022 sollicitant le concours de l'EPF de Normandie pour la constitution d'une réserve foncière et s'engageant au rachat des biens dans le délai de 5 ans.
SITUATION DU BIEN :	Parcelle cadastrée section AI numéro 139 pour une contenance de 3 747 m ² sise 332 route de Varaville sur la commune de TOURGEVILLE.
POS/PLU :	Zone UG du PLUi : zone qui couvre les centres bourgs des communes rurales, aux morphologies plus traditionnelles, et souvent de faible gabarit.
PROJET :	Acquisition d'un bien immobilier. L'acquisition de ce bien permettra à la commune de structurer et de réhabiliter l'entrée du bourg notamment par la réalisation de logements intermédiaires proches des services publics (mairie, école, garderie).
COMITÉ D'ENGAGEMENT :	28 avril 2022 – Avis favorable. Les critères de prise en charge suivants conditionnent l'intervention de l'EPF : une programmation d'une densité au moins égale à 20 logements/ha, comportant au moins 20 % de logements locatifs sociaux (PLUS, PLAI) et qui devra inclure au moins 20 % de PLAI.
PROPRIÉTAIRE :	Succession Delahaye
ÉVALUATION DOMANIALE :	Avis des domaines du 03/03/2022
IMPUTATION :	Compte n°924696 – OPE2022025 – 14 – TOURGEVILLE « 332 ROUTE DE VARAVILLE » Enveloppe projet : 370 440 €

Le Directeur Général de l'EPF de Normandie,

Fait le 06/05/2022

Gilles Gal

Signé par Gilles Gal

✓ Signé et certifié par **youSign**

L'Adjoint au Secrétaire Général
pour les Affaires Régionales,
en charge du pôle "Politiques Publiques"



09 MAI 2022

Dominique LEPETIT